

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 19 DÉCEMBRE 2018

L'ILR PUBLIE SA FICHE STATISTIQUE SERVICES DE CAPACITÉ AUX ENTREPRISES

Le service Statistiques et Veille des marchés de l'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) a publié au mois de décembre 2018 sa fiche statistique « Services de capacité aux entreprises au secteur des communications électroniques ».

À l'issue des collectes semestrielles des indicateurs du marché des communications électroniques, l'ILR publie au mois de décembre 2018 une fiche statistique sur les services de capacités aux entreprises. On comprend par services de capacités aux entreprises, des produits de communications électroniques vendus à des clients non résidentiels, tels que les entreprises ou administrations. Parmi les services de capacité analysés dans le cadre du marché de détail figurent notamment les lignes louées, ainsi que l'accès Ethernet/Layer 2, l'accès IP-VPN/Layer 3 et la fibre optique noire.

La fiche statistique décrit en détail le développement des marchés en volume et en technologie, ainsi que les différents acteurs actifs.

La fiche statistique des services de capacité révèle que le revenu annuel sur le marché de détail aux entreprises s'établit en 2017 à 64,2 millions d'euros, en baisse successive depuis 2015 de 2,83% et 6,41%. Les services aux entreprises continuent de représenter en 2017 une part significative de 23,6% des revenus aux réseaux fixes. L'Institut constate une forte migration de la demande vers les accès Ethernet et IP-VPN au détriment de la technologie spécialisée SDH plus onéreuse. L'offre est complétée par la commercialisation de lignes fibre optique noire.

Les chiffres de la vente de gros entre opérateurs de télécommunications font l'objet d'un recensement séparé depuis 2012. Entre 2015 et 2017, les revenus de gros sont quasiment stables avec en 2017 un montant de 15,2 millions d'euros. L'Institut constate d'ailleurs que le volume des ventes du marché de gros représente environ 20% du marché de détail. Ainsi, les volumes en termes de lignes/accès et revenus au marché de gros sont bien plus développés et importants que pour d'autres activités des fournisseurs de services de télécommunications.

La fiche peut être consultée dans la rubrique Communications électroniques/Statistiques/Rapports et sur :

<https://assets.ilr.lu/layouts/Redir/Doc.aspx?ID=ILRLU-1461723625-707>

Contact Presse	Maïa Nicté MAZARIEGOS presse@ilr.lu	Tél.	+352 28 228 555
-----------------------	--	-------------	-----------------

La mission de l'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) est d'assurer et de superviser, dans l'intérêt du consommateur, le bon fonctionnement des marchés sur base d'une concurrence effective et durable, tout en garantissant un service universel de base. L'ILR, autorité indépendante, est en charge de la régulation des réseaux et services de communications électroniques, du transport et de la distribution d'énergie électrique et du gaz naturel, des services postaux, du transport ferroviaire et des redevances aéroportuaires. L'ILR assure en outre la gestion et la coordination des fréquences radioélectriques.